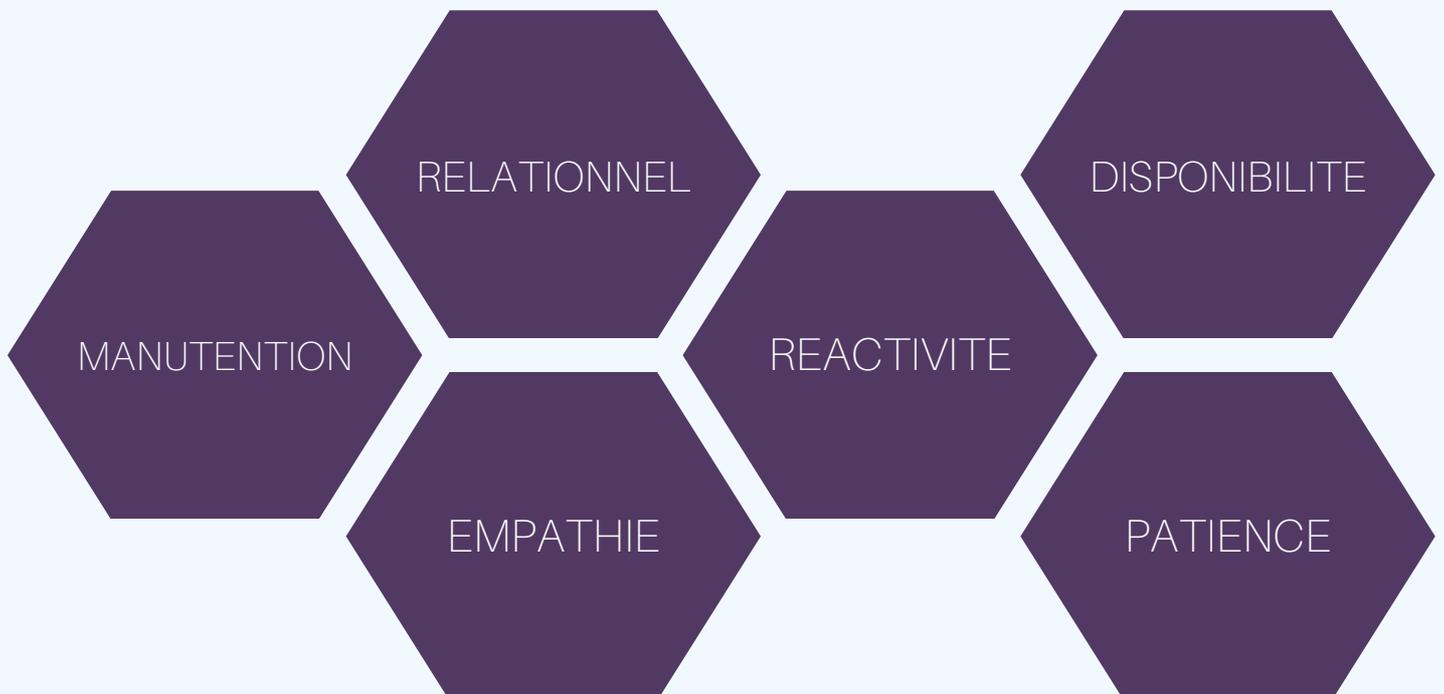




Institut de formation
**AUXILIAIRE
AMBULANCIER**

CH de Fougères



MODALITES DE SÉLECTION

Deux sessions sont organisées chaque année (à titre indicatif Juin et Novembre).

Pré-requis

3 ans de validité de permis de conduire ou 2 ans si conduite accompagnée

Modalités

Dossier d'inscription (disponible sur notre site internet) :

- Pièce d'identité
- Permis de conduire en état de validité (période probatoire achevée), avec un solde de points positif
- Certificat médical d'aptitude à la profession, délivré par un médecin agréé
- Attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance
- Vaccination à jour.

Les candidatures sont acceptées par ordre d'arrivée des dossiers. Lorsque la session est complète, les dossiers suivant sont sur liste d'attente et prioritaires pour la prochaine session.



DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Durée : 91h

Formation théorique (70h) :

- Cours magistraux
- Travaux pratiques
- Travaux dirigés

Formation Gestes et soins d'Urgence de niveau 2 : 21h

Les compétences

- Respect des règles d'hygiène
- Principes et valeurs professionnelles
- Démarche relationnelle
- Manutention
- Brancardage
- Transport sanitaire.



Coût de la formation

Les frais d'inscription : 25€

Le tarif 2023 est de 754 €





Nous contacter



IFPS du Centre Hospitalier de Fougères – IFA
ZA de la Grande Marche
6 rue Claude Bourgelat - 35133 JAVENE

Tél: 02 99 17 73 68

Site internet : www.ifps-CHFougeres.bzh
secretariat@ifps-CHFougeres.bzh

Horaires d'ouverture du secrétariat : Du lundi au jeudi de 8 h à 17 h
Le vendredi de 8 h à 16 h 30

